

## **Déclaration de la délégation canadienne à l'occasion de la 16e session de la Commission du développement durable**

### **Le 8 mai 2008, 15h00 – La conservation et remise en état des écosystèmes de terres arides**

Monsieur le président/Madame la présidente,

La désertification est décrite comme étant la *dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches causée par différents facteurs, dont les variations climatiques et l'activité humaine.*

Le Canada a eu de bons résultats pour les efforts qu'il a consacrés à stopper la dégradation des sols et à effacer les dommages du passé. Grâce aux travaux de recherche et aux programmes menés par la suite, les pratiques de gestion durable des terres et la qualité des sols ont continué de s'améliorer. Même si ce n'est pas leur but premier, ces activités, qui favorisent une saine gestion des terres, permettent néanmoins d'apporter des améliorations en ce qui concerne la sécheresse (adaptation à la variabilité du climat et au changement à long terme) et de réduire la désertification.

Un des buts du Canada est de devenir un chef de file mondial sur le plan de la responsabilité face à l'environnement. Pour aider le secteur agricole à atteindre ce but et pour déterminer les répercussions des politiques et programmes sur l'environnement, le gouvernement du Canada a mis en place le Programme national d'analyse et de rapport en matière de santé agro-environnementale (PNARSA). L'objectif de ce programme est d'édifier une capacité apte à évaluer l'état général et les tendances caractérisant les interactions de l'agriculture avec l'environnement — dont la dégradation des sols — et d'en faire rapport sur une base régulière.

La dégradation des sols et les préoccupations d'ordre environnemental entravent directement la croissance et pourraient nuire de plus en plus à la capacité du secteur agricole à desservir les marchés internationaux actuels et à en conquérir de nouveaux. Des indicateurs agro-environnementaux s'appuyant sur la science ont été mis au point afin d'aider à repérer les tendances touchant l'érosion des sols, l'eau, l'air, la biodiversité et la gestion agro-environnementale. Ces indicateurs sont en mesure de décrire la répartition spatiale d'un problème donné et de repérer les liens de cause à effet qui existent entre les facteurs agissants et les répercussions sur l'environnement.

Le PNARSA comprend un indicateur de désertification, sur lequel on travaille toujours. L'élaboration d'un tel indicateur n'est pas une tâche facile, puisque la dégradation des terres ne résulte pas d'un processus unique. L'indicateur proposé sera fondé sur les éléments suivants : une estimation intégrée de l'érosion regroupant l'érosion éolienne, l'érosion hydrique et l'érosion attribuable au travail du sol et tenant compte de

l'interaction entre les trois; une évaluation de la sensibilité de différents paysages à l'érosion; un indice fondé sur la production végétale mesurée par télédétection.

Si l'on ne s'en occupe pas, la dégradation des sols aura des répercussions très coûteuses et sera difficile à renverser. C'est afin de limiter ces coûts que l'on redouble d'efforts pour trouver des façons d'affronter le problème de façon proactive. La capacité du Programme national d'analyse et de rapport en matière de santé agro-environnementale quant à la surveillance de l'état des terres et à la production de rapports s'y rapportant est une partie importante des mesures prises par le Canada face à la dégradation des sols et à la désertification.